

## Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin du 17 octobre 2013

### 1. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Il est indiqué que les 2 cités mentionnées dans la partie « météo de quartier » du compte-rendu ne sont pas les cités Mermet et Dumas mais les 2 cités HLM séparées par le boulevard des Borderies.  
Cette remarque prise en compte, le compte-rendu est validé par le Conseil de Quartier.

### 2. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Natacha Delavoie se propose pour tenir ce rôle.

### 3. Travail sur les projets du Conseil de Quartier

- Parcours de santé

Natacha Delavoie rappelle le déroulé des différentes entrevues du groupe avec les Services Techniques de la Ville (plus particulièrement Bruno Allafort, responsable Études et travaux) et le travail effectué par le groupe en charge de ce projet. Elle indique qu'une réunion rassemblant un représentant de la Communauté de Communes, un représentant des pompiers, les Services Techniques et 3 représentants du Conseil de Quartier a permis de finaliser le projet.

Mickael Arnaud (Bureau d'études des Services Techniques Ville) nous présente les agrès qui ont été retenus par le groupe, ainsi que les tarifs correspondants qui sont les suivants :

• les agrès + la pose	17 160,57 €
• les terrassements divers	2 000,00 €
• la pose d'une passerelle aux normes accessibilité	1 967,42 €
• les bordures + la peinture (accessibilité)	1 000,00 €
• un module fitness	2 800,00 €

Le coût total du projet s'établit à 24 927,99 €.

La passerelle, les bordures et la peinture pourraient être prises en charge dans le cadre du budget « accessibilité » de la Ville.

Le module de fitness pourrait être mis en option dans le marché qui sera lancé pour ce projet.

Le Conseil de Quartier valide à l'unanimité des membres présents le projet pour un coût d'environ 22 000 €.

Il est indiqué qu'une aide pour financer ce projet pourrait peut-être être obtenue auprès de l'amicale des sapeurs-pompiers (l'association), notamment concernant la partie fitness.

Isabelle Filloux du CCAS souhaite rencontrer des membres du projet parcours de santé afin de créer une fiche pour insérer ce projet dans le Contrat Local de Santé. Natacha prendra contact avec elle pour un rendez-vous au cours de la semaine du 4 au 8 novembre.

(ce rendez-vous a été confirmé pour le 8 novembre à 9h30 à l'Hôtel de Ville avec Michelle Le Floch, Nathalie Gourdet, Natacha Delavoie et Michael Vivier).

- Panneau signalétique pour l'église de Crouin

Le Conseil de Quartier doit indiquer ce qu'il souhaite voir apparaître comme information sur ce panneau ; Vincent Bretagnolle pourra ensuite faire des propositions de texte, de gravures anciennes, etc... pour ce panneau au Conseil de Quartier.

Ce sont en fait 2 panneaux qui sont souhaités : un sur l'église de Crouin, un sur l'histoire du vieux bourg de Crouin.

Afin de travailler sur ce projet avec Vincent Bretagnolle, un groupe de travail est constitué avec Danielle Chevrier et Jane Giraud.

- Foyer des ados

Le projet du foyer des ados a obtenu une subvention de 10 000 € auprès de la fondation LGV (cosea), ce qui est normalement le montant maximum attribué à un projet. Cette fondation a choisi de donner 4 000 € supplémentaires à ce projet, à titre exceptionnel, pour récompenser le travail et l'implication des jeunes dans ce projet.

Ce projet a également obtenu une aide de l'ordre de 2 500 € du Rotary Club, sous la forme de matériel.

Le dossier technique de ce projet est finalisé ; l'appel d'offre devrait être lancé prochainement et les travaux devraient débuter en novembre (pour environ 3 mois).

Le Conseil de Quartier, qui avait déjà décidé de soutenir cette réalisation, valide sa participation au projet pour un montant de 5 000 €.

#### 4. Présentation de la Police Municipale et du policier référent pour le quartier

Le nouveau responsable de la Police Municipale se présente au Conseil de Quartier.

Après avoir fait un état des lieux, il a proposé un projet visant à rapprocher la Police Municipale des habitants en mettant en place un policier municipal référent par quartier.

M. Tessier est le policier référent de notre quartier et il a pour missions :

- de remplir des fiches mensuelles d'ambiance, qui seront transmises au responsable de la Police Municipale et au Maire,
- d'avoir des contacts avec les bailleurs, les commerces afin agir sur les problèmes de voirie, d'incivilité, de voisinage,...

Le policier municipal référent du quartier continuera cependant son travail sur l'ensemble de la commune mais avec le système mis en place, il suivra dans la durée les dossiers concernant le quartier.

Les membres du Conseil de Quartier posent des questions et échangent avec le responsable de la Police Municipale et le policier référent du quartier.

Certains souhaitent voir des policiers patrouillant à vélo dans le quartier car ce mode de déplacement permet une plus grande proximité avec les habitants.

Les Conseillers de Quartiers souhaitent savoir pourquoi tous les véhicules mal garés ne sont pas verbalisés. Il est indiqué que les PV sont donnés avec discernement, en fonction de la gêne plus ou moins forte qu'ils provoquent.

Un membre du Conseil de Quartier demande si une caravane qui est stationnée sur une place de parking public (Cité Mermet) presque en permanence peut être verbalisée ou pas ; il est indiqué que ce type de situation mérite un examen approfondi (les renseignements ont été pris sur cette caravane à la fin de la réunion par le policier municipal référent).

Lorsqu'il y a des problèmes (cambriolage, vandalisme...), il est indiqué aux Conseillers de Quartier, qu'il faut porter plainte pour que les policiers puissent agir et assurer un meilleur suivi des dossiers (ne pas hésiter à faire le 17).

#### 5. Ateliers Inter-Quartiers 2013

La Charte prévoit que les Ateliers Inter-Quartiers, regroupement des 5 Conseils de Quartiers, soient faits tous les ans.

Cette année, ce sera le **samedi 30 novembre des 9h00**, à l'Hôtel de Ville.

Cette rencontre se déroulera en deux parties :

- présentation des projets réalisés et en cours (avec un échange avec les membres des autres Conseils de Quartiers, 15 minutes maximum par Conseil de Quartier)
- présentation par 2 collectivités (hors Poitou-Charentes) de leur fonctionnement en matière de démocratie locale et de Conseils de Quartiers

Ces échanges seront suivis d'un apéritif convivial.

Le Conseil de Quartier St Martin a proposé de poursuivre les échanges de façon informelle, en déjeunant sur place, chacun apportant de quoi manger. Cette idée est donc proposée à chaque Conseil de Quartier. Les membres du Conseil de Quartier de Crouin sont favorables à cette proposition.

Dans le diaporama, le Conseil de Quartier propose d'évoquer les projets suivants :

- la fresque de l'école,
- le parcours de santé,
- le soutien au foyer ados.

Il souhaite également parler de la convivialité des membres du Conseil de Quartier de Crouin avec, pourquoi pas, un diaporama un peu humoristique,...

Le projet de diaporama sera préparé pour la prochaine réunion sur cette base et sera discuté et finalisé en Conseil de Quartier.

## 6. Météo de quartier

- **Réponses aux questions de la réunion précédente :**
  - Mise en sens unique de la rue Gustave Flaubert : l'arrêté a été pris. Les panneaux ont été mis.
  - Le problème des arbres et branches qui gênent la visibilité dans le virage de la rue de l'Antenne : les Services Techniques sont allés sur place et ont indiqué qu'un arbre sera coupé.
  - Le problème de la vitesse excessive rue Jacques Prévert (notamment problème des voitures qui ont atterri dans le jardin de Mme Verdine à l'entrée de la cité Mermet) : une balise a été mise pour signaler le virage un peu marqué (bleue et blanche). Les membres du Conseil de Quartier indiquent que cela n'est pas suffisant pour limiter la vitesse des véhicules et qu'il serait nécessaire de poursuivre la réflexion à ce sujet.
  - Le problème de la haie qui débordait boulevard des Borderies : le courrier a été fait et la haie a été taillée.
  - Le problème de la haie qui débordait Rue Pierre Loti (au n°1) : le nécessaire a été fait.
  - Le problème de la haie qui masquait la vue à l'angle de G. Appollinaire et du bvd des Borderies : la haie a été taillée. Les membres du Conseil de Quartier indiquent qu'elle n'est pas suffisamment taillée.
  - Le problème du jeu cassé sur l'aire des 4 pans : les ST ont rendez-vous avec le fournisseur afin de voir ce qui pourrait être fait par rapport aux aires de jeux d'une manière générale sur la ville (trouver des solutions par rapport aux dégradations et au vandalisme récurrents sur ces équipements).
  - Le problème de vandalisme sur les voitures du parking de la rue Basse de Crouin : un projecteur avec détecteur de présence sera posé sur le mur de l'église (en décembre ou février).
  - Concernant le problème des arbres au niveau du pont de la Nauve et qui envahissent l'espace, les Services Techniques ne voient pas de quoi il s'agit (et sur quelle propriété cela se situe) ; les membres du Conseil de Quartier indiquent qu'il s'agit des arbres situés à droite après le pont et que des lianes les envahissent.
  - Concernant le problème de l'escalier glissant au niveau du Centre Social, les Services Techniques ont été sur place et ne voient pas comment cela peut glisser car il y a des picots anti-dérapants. Les membres du Conseil de Quartier réitèrent leur indication : ça glisse.
  - Le coffret électrique a été refermé. Les membres du Conseil de Quartier indiquent que ce coffret n'est pas fermé à clefs et que, de ce fait, n'importe qui peut l'ouvrir.

- Nouvelles questions :

- Un membre du Conseil de Quartier indique que la bignone (au n°6 rue Jacques Favereau) qui avait déjà été signalée n'a pas été taillée ; c'est le pommier du japon situé juste à côté qui a été taillé.
- Les membres du Conseil de Quartier s'interrogent par rapport à la mise en place de bulbes au niveau du secteur Guillaume Appolinaire ; ils souhaiteraient que soit mise en place une jachère fleurie.
- Le Conseil de Quartier indique que rue Jacques Favereau, le stationnement gêne la circulation à double sens.
- Esplanade José Maria des Heredia, les piquets en bois qui ont été mis au niveau des plate-bandes sont arrachés et les voitures passent sur l'esplanade.
- Au niveau du rond-point à l'intersection des rues Jacques Favereau et Pierre Loti, la continuité du trottoir est rompue par une partie en herbe. Les piétons descendent donc du trottoir sur la chaussée. Il faudrait assurer la continuité du trottoir.
- Un membre du Conseil de Quartier indique que 2 ou 3 carreaux sont cassés à l'église de Crouin.

**Date de la prochaine réunion : mardi 19 novembre 2013, à 19h00**

\*\*\*\*\*

**Membres du Conseil de Quartier présents :** Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Martine BASSOULET, Mme Georgette CANTILLON, M. Marcel CHAZOULE, Mme Danielle CHEVRIER, Mme Natacha DELAVOIE, M. Cheikhou DIABY, M. Jean-Marie GABORIT, Mme Yveline GERARD, M. Stéphane GOIMIER, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. André HIVERT, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD, M. Michel SCY, M. Michael VIVIER

**Membres du Conseil de Quartier excusés :** Mme Pascale CHAIGNEAU, Mme Éliane CLAVERIE, Mme Jane GIRAUD

**Participaient également :**

M. Michel GOURINCHAS (Maire), Mme Michèle LE FLOCH (élue référente du quartier de Crouin)

M. Bruno ALLAFORT (chef du Service Études – Travaux de la Ville), Mme Nathalie GOURDET (responsable du service Démocratie Locale – Agenda 21)